

Regard sur Repentigny



Repentigny
S'épanouir

Lancement de la Stratégie jeunesse

La Ville donne une voix aux 15-29 ans en matière de services municipaux

En tant que ville à dimension humaine, Repentigny a naturellement pour ambition de se développer en nouant des relations avec ses citoyennes et citoyens. Le lancement récent de sa Stratégie jeunesse — principalement élaborée pour donner une voix aux jeunes de 15 à 29 ans qui vivent sur le territoire de la municipalité — est un pas de plus dans cette direction. Proposant des idées novatrices en matière de services municipaux qui collent à la réalité et aux besoins de cette génération, cette stratégie est le fruit d'un important processus impliquant plusieurs acteurs du milieu, tous engagés et motivés par le changement.

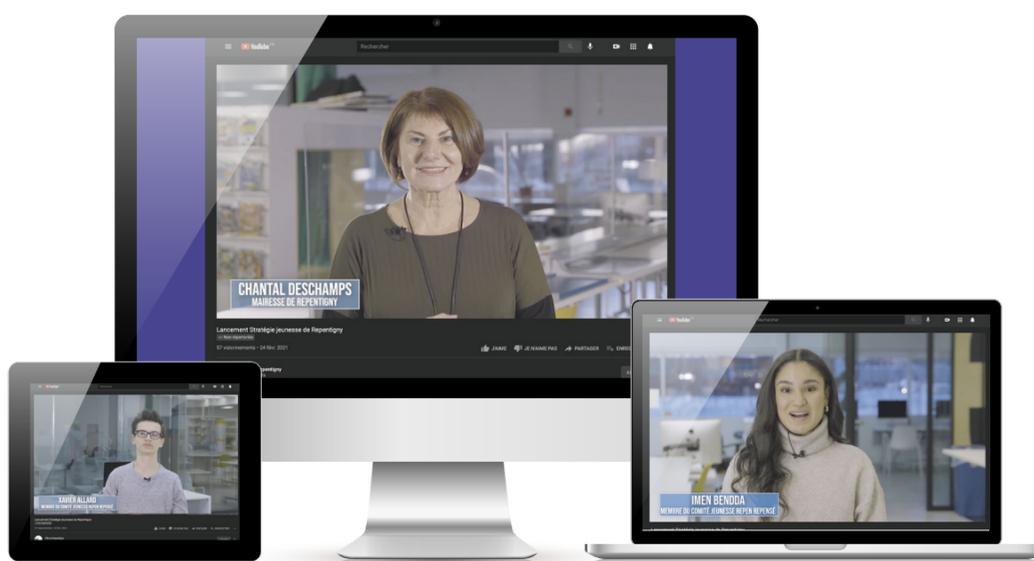
« En donnant la possibilité aux jeunes de s'exprimer, nous les invitons à s'impliquer plus activement au sein de la communauté. Prendre en considération leurs préoccupations et leurs idées peut mener à des actions concrètes qui témoignent de la vitalité de la jeunesse d'ici », soutient Josée Mailhot, conseillère municipale et présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire.

Rappelons qu'en 2015, la Ville a procédé à une vaste consultation publique qui a mené à l'actualisation de sa Politique de la famille et des aînés et à l'ouverture d'un dialogue avec les adolescents et les jeunes adultes du territoire. En adhérant par la suite à la Stratégie d'action jeunesse du Secrétariat à la jeunesse du Québec en 2019, elle a réitéré son engagement envers eux par la mise en place d'un mécanisme de consultation, lequel s'est traduit par la création d'un comité composé de sept jeunes citoyennes et citoyens : le comité *Repen Repensé*.

« Pour, Par et Avec les jeunes », un leitmotiv significatif

« Notre mandat est de représenter les jeunes auprès des instances municipales et de faire des recommandations. En prenant la parole pour dire ce que nous souhaitons réellement, nous voulons alimenter les réflexions quant aux projets à réaliser ou aux services à mettre en place », explique Xavier Allard, membre de ce comité. « Nous avons travaillé cette stratégie en gardant en tête le leitmotiv « Pour, Par et Avec les jeunes » et en focalisant sur les objectifs à atteindre », affirme Imen Bendda, elle aussi membre de ce comité.

▲ Visionnez la vidéo dans laquelle Chantal Deschamps, Xavier Allard et Imen Bendda, tous deux membres du comité *Repen Repensé*, vous présentent la Stratégie jeunesse (ville.repentigny.qc.ca/strategie-jeunesse).



« Avec cette stratégie, nous sommes à l'écoute et approfondissons nos échanges avec les jeunes. Nous sommes en mesure de mieux cerner leurs intérêts et leurs aspirations actuelles afin de leur offrir des services qui reflètent leur vision d'un milieu de vie dynamique et épanouissant. » – Chantal Deschamps

Mobiliser les jeunes, développer leur sentiment d'appartenance, favoriser le dialogue et l'interaction, développer la relève et le leadership ainsi qu'encourager la culture entrepreneuriale, tels sont les objectifs visés. Dressant un portrait exhaustif des intérêts et des valeurs qui motivent cette génération — et qui découlent du principe d'accessibilité universelle — la Stratégie jeunesse aborde par le fait même les sujets qui l'interpellent tout particulièrement :

- La citoyenneté (engagement social et politique) ;
- Les saines habitudes de vie (sport et loisir) ;
- L'emploi et l'entrepreneuriat ;
- L'environnement ;
- La culture et les communications ;
- Le transport collectif.

Municipalité de la couronne Nord de Montréal située dans le sud de la région de Lanaudière, Repentigny compte aujourd'hui quelque 86 000 habitants. En constante évolution, la Ville ne cesse de se réinventer et d'assurer son développement sous toutes ses facettes afin de relever de nouveaux défis, et ce,

en ayant toujours en tête la synergie de sa collectivité, d'où l'importance d'inclure les jeunes dans sa démarche. La mise en œuvre de la Stratégie jeunesse, qui fait écho à ces aspirations, a été possible grâce au soutien financier du Secrétariat à la jeunesse du Québec.

Une page Facebook dédiée à la Stratégie

Les citoyennes et les citoyens qui désirent en savoir davantage sur tous les développements en lien avec la Stratégie jeunesse sont invités(es) à suivre la page Facebook du comité *Repen Repensé*. Ils peuvent par ailleurs consulter celle-ci au ville.repentigny.qc.ca, dans la section *Plans et politiques*.



Le comité *Repen Repensé* et la Ville remercient toutes les personnes et tous les organismes qui ont contribué au processus de réflexion en participant aux différentes étapes de consultation pour arriver à l'élaboration de cette stratégie.

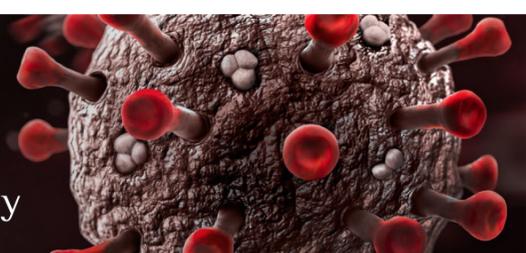
ENSEMBLE,
SORTONS-NOUS DU
ROUGE

quebec.ca/coronavirus
1 877 644-4545

MRC
de L'Assomption

MRC
Les Moulins
TERREBONNE • MASCOUCHE

Repentigny





Après un an de pandémie... 365 fois merci!

Il y a plus d'un an, le virus de la COVID-19 faisait irruption dans nos vies. Plongés dans cette crise sanitaire sans précédent, la Ville et l'ensemble des acteurs du milieu ont travaillé coude à coude pour s'adapter, se protéger, se réinventer... pour déjouer le coronavirus. Notre communauté a su démontrer l'incroyable pouvoir de la solidarité humaine.

Prendre soin de toute une collectivité en pleine pandémie demande une mobilisation de chaque instant. Je veux exprimer toute ma reconnaissance à ceux et celles qui font équipe avec nous en y mettant cœur, courage et bienveillance. Merci à l'ensemble des citoyens — jeunes, adultes et aînés — pour leur respect des mesures sanitaires et leur résilience; merci aux organismes communautaires de veiller sur les personnes les plus vulnérables; et merci à notre bras économique, CieNOV, qui accompagne les entreprises durement touchées par la pandémie.

Avec la contribution de chacun, la Ville a pu maintenir la qualité de ses services avec rigueur et créativité, et ce, malgré l'instauration de mesures sanitaires strictes pour la sécurité de ses citoyens. De nouveaux services ont même été ajoutés pour répondre aux besoins particuliers au contexte, grâce au travail acharné des employés municipaux. Un beau travail d'équipe!

Cette crise aura malheureusement emporté certains de nos concitoyens. Pour leur rendre hommage, la Ville plantera ce printemps un arbre près du Passage du temps, situé à proximité du cimetière. Un geste hautement symbolique de compassion, mais aussi d'espoir.

Parce que de l'espoir, il y en a à l'horizon, grâce à la campagne de vaccination. Continuons à faire preuve de cette formidable solidarité repentignoise, tout en demeurant vigilants et en respectant les consignes des autorités de santé publique. Gardons courage. Cette pandémie, nous la traversons ensemble.

Lutter ensemble contre la discrimination

Toujours sous l'angle de la bienveillance, nous soulignons en mars la Semaine d'actions contre le racisme. Une occasion de réfléchir et d'échanger sur la discrimination et le racisme qui persistent au sein de nos collectivités.

Les événements de la dernière année nous ont rappelé l'importance de prévenir et de combattre l'intolérance en faisant preuve d'ouverture et en favorisant le dialogue et les rapprochements avec nos concitoyennes et nos concitoyens de toutes les cultures.

Quel privilège de compter sur une communauté riche de sa diversité, où les histoires et les expériences s'harmonisent et contribuent au développement et au dynamisme de nos milieux de vie.

C'est sur fond de diversité et dans une vision de respect et d'inclusion que se dessine aujourd'hui le visage de Repentigny. Et nous nous en réjouissons!

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Agenda culturel

Centre d'art Diane-Dufresne

Exposition *Point de vue : une collection en évolution*
commissaire, François Renaud : Jusqu'au 3 avril

Exposition *Dans les yeux de ma sœur*
Carole Dufresne, commissaire, Richard Langevin :
Jusqu'au 3 avril

Dimanches créatifs, *Chasse aux textures*
4 et 10 avril, 10 h 30

Réseau des bibliothèques

Activités pour petits et grands!



		En direct		
		TEAMS*	ZOOM*	Facebook Ville de Repentigny/Club de lecture YouTube diffusion sur Bibliothèques de Repentigny
Ateliers numériques				
25 mars	Introduction au concept de l'infonuagique (4^e atelier) Apprendre à utiliser cette infrastructure numérique.		14 h	
30 mars	Cliquer ou ne pas cliquer : Reconnaître et se protéger de l'hameçonnage (5^e atelier) Identifier les courriels frauduleux et les contrefaçons de sites Web.		14 h	
Activités jeunesse				
26 mars	Contes surprises avec Lucie - Pâques Pour les 2 à 5 ans. Sac-surprise à venir chercher à la bibliothèque!	10 h		
1 ^{er} avril	Les animaux de Pâques Pour les 8 à 12 ans. Rencontre avec les poussins, canetons et lapins d'Éducazoo.		19 h 30	
8 avril	Histoire en ligne Kristelle et sa marionnette Monsieur Pouet-Pouet racontent une histoire.		18 h 45	•
9 avril	Contes surprises avec Lucie - La ferme Pour les 2 à 5 ans. Sac-surprise à venir chercher à la bibliothèque!	10 h		
11 au 25 avril	Planète en musique Spectacle qui allie musique et théâtre. Viméo, 10 h			
17 avril	Atelier de lecture - Sensibilisation à l'autisme Pour les 4 à 7 ans. L'enfant découvre la différence grâce à une histoire mettant en vedette un zèbre et ses rayures.	10 h		
23 avril	Contes surprises avec Lucie - Les oiseaux Pour les 2 à 5 ans. Sac-surprise à venir chercher à la bibliothèque!	10 h		
Autres activités				
20 avril	Bien manger : pour le meilleur et le plaisir Conférence sur l'alimentation dans le cadre du Mois TOUGO.	19 h		
22 avril	Écrits fantômes : moeurs et usages de l'éditeur moderne Démystifiez le métier d'éditeur.	19 h		

Pour plus de détails et inscription, consultez le calendrier des activités au ville.repentigny.qc.ca.

*Vous recevrez un lien de branchement.

Réseau des bibliothèques

Abolition des frais de retard

Dans un souci de démocratiser l'accès aux collections et d'améliorer l'offre de services destinée aux familles et aux aînés, le conseil municipal a approuvé, le 9 mars dernier, la proposition visant à éliminer les frais de retard aux bibliothèques municipales.

Cette nouvelle mesure s'inscrit dans la mission du Réseau des bibliothèques de Repentigny en contribuant à la qualité de vie et à l'épanouissement des citoyens de tous âges en rendant accessibles l'information, la connaissance et la culture.

« Cette annonce tombe à point avec la récente réouverture des bibliothèques et le prolongement du confinement en zone rouge. L'abolition des frais de retard a fait ses preuves au Québec et ailleurs. En adoptant cette nouvelle mesure, nous désirons amener les gens à fréquenter davantage leurs bibliothèques municipales et à profiter des nombreux services qui leur sont offerts. Sachant qu'il y a une corrélation directe entre la lecture et la réussite scolaire, nous voulons également offrir à la jeunesse repentignoise le plus grand nombre d'outils possibles pour poursuivre leur cheminement académique », explique Chantal Deschamps.

Repentigny est ainsi la deuxième plus grande ville de la province à abolir les frais dans ses bibliothèques et à se joindre au mouvement international « Fine Free Library ».

Nouvelles modalités

Les citoyens ayant des documents en retard en leur possession sont invités à les rapporter, sans aucuns frais, dès maintenant afin de permettre à d'autres personnes de les consulter.

Les abonnés désirant emprunter des documents doivent avoir rapporté leurs livres avant de pouvoir emprunter à nouveau. Un avis de courtoisie est envoyé deux jours avant la date maximale prévue pour le retour des documents. Deux autres avis sont acheminés 7 jours, puis 14 jours après la date d'échéance. Si l'abonné déclare les documents perdus après 28 jours de retard, une facture lui sera envoyée. Le montant facturé comprend le prix du document en question, calculé à sa valeur au marché ou, s'il n'est plus disponible sur le marché, au prix d'un document semblable plus les frais d'administration fixés par le règlement de tarification de la Ville. Si les documents sont rapportés après 28 jours, la facture sera annulée.

Soutien aux organismes du milieu

Mise en place d'un nouveau programme d'aide financière

Soucieuse d'offrir à la population un milieu de vie qui favorise l'épanouissement de la collectivité, la Ville a récemment annoncé la mise en place d'un tout nouveau programme d'aide financière visant à soutenir les organismes communautaires reconnus sur son territoire qui œuvrent dans les domaines de l'aide à la personne et de la défense des droits. Ponctuel, ce programme s'ajoute à l'accompagnement déjà offert et leur permettra de couvrir une partie des dépenses inhérentes aux directives gouvernementales liées à la pandémie afin de maintenir les services offerts à la population. Conséquemment, il leur permettra de venir en aide aux citoyennes et aux citoyens les plus vulnérables en cette période exceptionnelle.

150 000 \$ alloués au programme

Ce nouveau programme permettra aux organismes concernés d'obtenir jusqu'à 2 500 \$ afin de pallier les impacts financiers encourus pendant la crise sanitaire. Considérant le nombre d'organismes qui y sont admissibles, l'enveloppe associée au programme représente un appui potentiel de 150 000 \$. L'aide financière pourra notamment leur permettre de rembourser l'achat de matériel informatique lié au télétravail obligatoire, d'équipement de protection individuelle, de produits de désinfection supplémentaires ou encore de rembourser certains frais de déplacement. Pour être éligibles, les organismes concernés doivent entre autres démontrer qu'ils respectent certains critères, tels qu'œuvrer sur le territoire repentinois et avoir offert des services du 13 mars 2020 à aujourd'hui.

« Cette situation sans précédent que nous vivons actuellement fait en sorte que les besoins des personnes vulnérables sont encore plus importants, d'où la nécessité d'appuyer financièrement ces organismes qui contribuent à la santé et au mieux-être de

la collectivité. Nous avons à cœur de les soutenir afin de les aider à réaliser leur mission première, qui est de venir en aide au plus grand nombre de citoyennes et de citoyens et d'améliorer leur qualité de vie », souligne Chantal Deschamps.

Plus de 5,2 M\$ en soutien aux organismes en 2020 et 2021

Cette initiative s'inscrit au nombre des actions que la Ville pose pour soutenir les quelque 200 organismes dûment reconnus sur son territoire (sportifs, culturels, et sociocommunautaires) et leurs centaines de bénévoles, qui sont le reflet d'un tissu social fort et uni. À ce titre, elle a remis près de 2,5 M\$ en soutien financier pour 2020, tous secteurs confondus, et compte en remettre plus de 2,7 M\$ en 2021, répartis comme suit :

Organismes	2020	2021
Sociocommunautaires	379 276 \$	390 550 \$
Culturels	1 471 497 \$	1 689 590 \$
Sportifs	256 089 \$	280 180 \$
Divers	199 245 \$	220 600 \$
Aide financière Covid-19	192 747 \$	151 000 \$
Total :	2 498 854 \$	2 731 920 \$



Aide financière Covid-19

Rappelons que l'aide financière spécifiquement allouée pour atténuer les impacts de la Covid en 2020 a été distribuée aux organismes communautaires du milieu afin de bonifier l'aide offerte aux citoyennes et aux citoyens qui vivent des difficultés financières, et d'accroître les services de dépannage alimentaire offerts à nos familles et nos aînés dans le besoin. Elle a également été distribuée aux organismes qui dispensent des camps de jours afin de les aider à pallier les frais nécessaires à l'application des mesures sanitaires recommandées par la santé publique. Pour 2021, en plus de la mise en place du nouveau programme visant à soutenir financièrement les organismes d'aide à la personne et de la défense des droits, la Ville offrira un soutien financier à la Maison de la Famille La Parenthèse.

Projet d'agrandissement du Centre à Nous

Investissement de 320 000 \$ pour l'essor d'un acteur indispensable du milieu

Afin d'appuyer le Centre à Nous dans sa mission, la Ville accordera à l'entreprise d'économie sociale une subvention de 320 000 \$ pour la réalisation d'importants travaux d'agrandissement qui débuteront en avril 2021. Cette aide financière substantielle permettra entre autres de bonifier les services offerts à la population par les nombreux organismes qui y louent des espaces et qui y conduisent leurs activités. Ciblant le mieux-être social, ces organismes pourront ainsi s'investir davantage dans leur propre mission, en réponse aux besoins de la communauté de Repentigny et de la MRC de L'Assomption.

Investir pour demain

Cette importante subvention, qui inclut 250 000 \$ en aide financière, 30 000 \$ pour la remise du droit de mutation ainsi que 40 000 \$ pour les frais de permis pour la construction,

s'inscrit dans la volonté de la Ville de rester un partenaire actif afin d'offrir à la collectivité un lieu d'accueil vivant et ouvert sur les siens.

« Synonyme de dévouement, de bienveillance et de générosité, le Centre à Nous est un maillon important favorisant l'épanouissement des citoyennes et des citoyens ainsi que des diverses clientèles ayant des besoins spécifiques au sein de notre communauté. C'est pourquoi nous considérons qu'il est essentiel de contribuer à l'essor de cet acteur indispensable pour les organismes du milieu. Ce projet visionnaire à vocation humaine révèle encore une fois notre capacité à bâtir aujourd'hui la ville de demain », déclare Chantal Deschamps.

« Par sa contribution, la Ville réaffirme son appui et témoigne de sa reconnaissance envers le centre, mais aussi envers ses nombreux bénévoles, qui font une réelle différence au sein de la collectivité », souligne Denyse Peltier, conseillère municipale et présidente de la commission des Services urbains et des parcs.

Au bénéfice de la communauté

« Actif au sein de la communauté depuis 32 ans, le Centre à Nous accueille annuellement 130 000 personnes et 750 bénévoles. Il s'agit du seul carrefour en son genre au Québec ayant construit ses propres installations, au bénéfice de sa communauté et de sa région », explique son président, Mario Morais.

Afin de mieux répondre à la demande, le Centre projette d'augmenter sa superficie de 75 000 pieds carrés, en ajoutant un pavillon de 5 étages et un stationnement souterrain (93 places), ce qui en fera le plus grand centre communautaire au Canada.

Évalué à 22 millions de dollars, cet agrandissement majeur bénéficie du soutien d'importants partenaires, tels que Desjardins et du gouvernement du Canada, de même que de la MRC de L'Assomption, qui a octroyé une subvention de 43 187 \$

en provenance du Fonds régions et ruralité (FRR) pour l'année financière 2020-2021 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du gouvernement du Québec.

Les travaux, qui s'échelonneront sur différentes phases, consisteront en l'ajout :

- D'un centre de la petite enfance (80 places offertes) ;
- D'un bistro et plateau de travail pour trois organismes en déficience intellectuelle et physique ;
- De locaux pour accueillir le Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de L'Assomption ;
- De deux salles de location ainsi que d'un espace *coworking* pour accueillir des organismes régionaux à la journée, à la semaine ou au mois.
- D'un toit vert, pour lequel la Ville apportera sa contribution.



▲ Projet d'agrandissement du Centre à Nous. Ouverture en juillet 2022.

« Ce projet d'agrandissement témoigne assurément de la vitalité du milieu et démontre que le Centre à Nous est devenu — au cours des trois dernières décennies — un pilier de l'action communautaire de la région », ajoute M. Morais. Desservant toute la population du territoire, avec ses 21 organismes, 4 groupes d'entraide et 4 groupes de loisir, le Centre est aujourd'hui l'une des entreprises d'économie sociale les plus importantes de la MRC de L'Assomption. Ces organismes, qui œuvrent auprès de la famille, des jeunes et des aînés, se portent garants du bien-être des citoyennes et des citoyens de tous âges en remplissant chaque jour leur mission avec cœur et passion.



▲ Lors du dévoilement officiel du projet d'agrandissement du Centre à Nous, le 19 février dernier : Alain Raïche, directeur général chez Desjardins Caisse Pierre-Le Gardeur, Josée Mailhot, conseillère municipale et présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire, Monique Pauzé, députée fédérale de Repentigny, Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, Simon Paquin, directeur général du Centre à Nous, Mario Morais, président du Centre à Nous, Denyse Peltier, conseillère municipale et présidente de la commission des Services urbains et des parcs.

Relance économique par la transformation numérique

CIETECH, un allié pour les entreprises d'ici

S'il est une transformation qui aura été accélérée par la crise de la COVID-19, c'est bien l'implantation de services en ligne dans les entreprises. Dans le but d'appuyer les commerçants locaux dans leur virage numérique, la Ville annonce un projet majeur pour la relance économique et le développement du centre-ville : la construction d'un édifice qui logera le Centre d'intégration et d'expertise en technologies d'expérience client, ou CIETECH.

CIETECH prendra racine au 60, boulevard Aubert. Peu utilisé depuis plusieurs années, le bâtiment qui loge présentement à cette adresse a été acquis par la Ville récemment. Le conseil municipal a consenti à sa démolition pour rendre le terrain disponible à la Corporation de développement économique de la MRC de L'Assomption (CieNOV), initiatrice du projet. Celle-ci y construira un immeuble taillé sur mesure pour la communauté entrepreneuriale dédiée aux technologies d'expérience client.

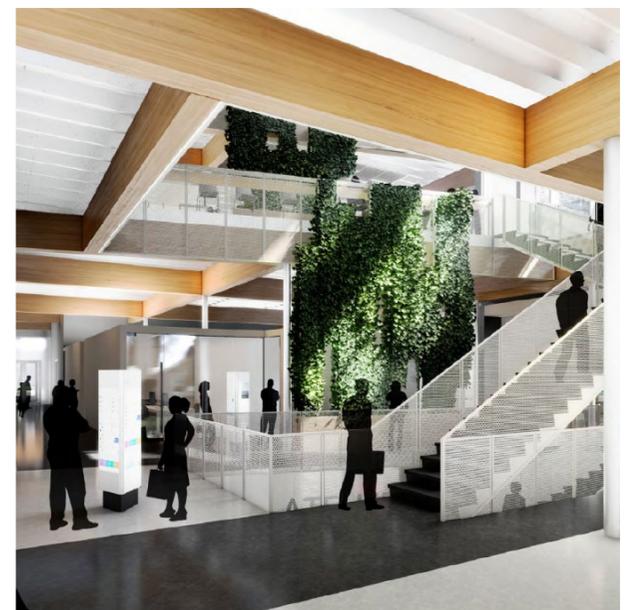
La transformation numérique des entreprises lanadoises est l'une des grandes priorités de CIETECH. Fort de la collaboration d'entrepreneurs, d'experts et de partenaires, le Centre accompagne les entreprises, notamment par des services de soutien, de financement et de formation.

Un projet respectueux de son environnement

Au-delà de sa vocation économique, l'immeuble signature de CIETECH inspirera par son côté avant-gardiste et sa créativité. En outre, dans l'élaboration du concept, la Ville a porté une attention particulière à protéger la tranquillité des propriétaires résidentiels du boulevard Aubert, notamment en atténuant l'impact de la circulation routière et en préservant la végétation existante.

Les travaux de démolition auront lieu ce printemps, alors que la première pelletée de terre est prévue à la fin de l'été. Dès l'automne 2022, CIETECH s'installera dans ses nouveaux locaux pour y poursuivre sa mission.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet des services de CIETECH, les citoyens peuvent visiter le cietech.ca.



365 fois MERCI!

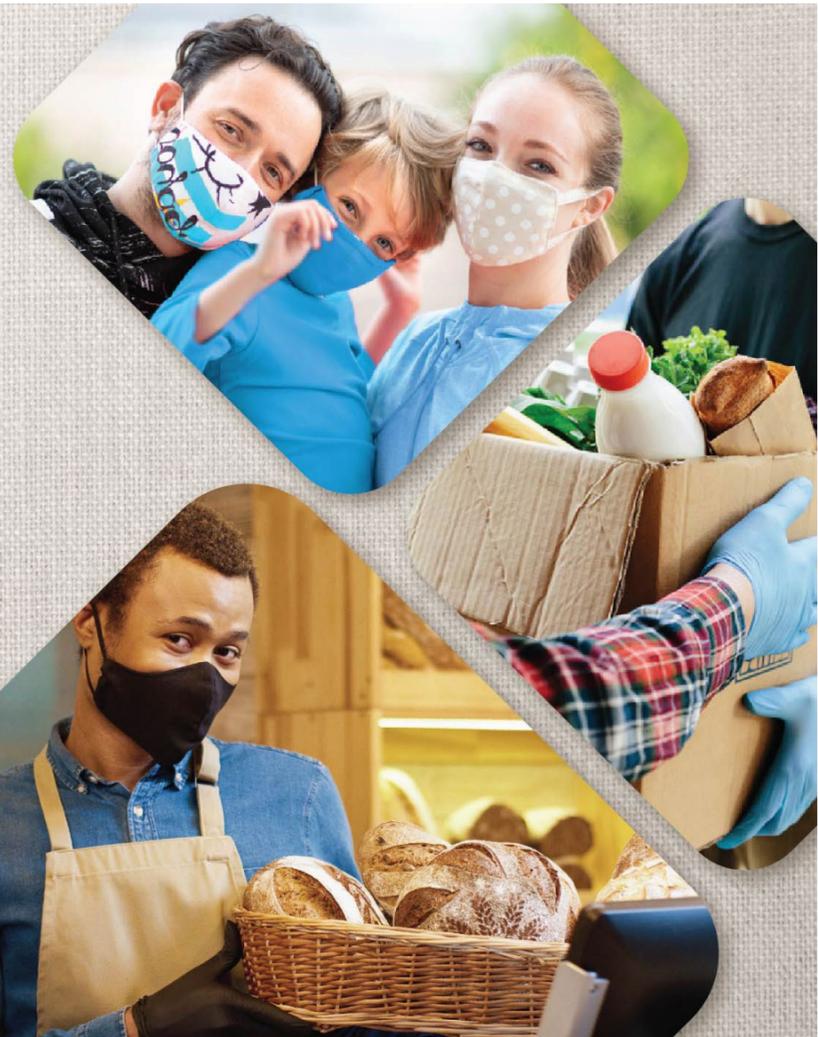
La Ville de Repentigny et les employés municipaux saluent la mobilisation exceptionnelle de la communauté pour freiner la COVID-19, depuis un an.

Merci...

aux Repentignaises et aux Repentignois pour leur collaboration et leur résilience

aux organismes communautaires pour leur bienveillance envers les plus vulnérables et leur engagement

aux partenaires et commerçants pour leur détermination et leur sens de l'innovation



Demeurons solidaires et vigilants. Nous nous en sortirons, ensemble!

Service d'info-référence 211

Plus d'une centaine de ressources pour vous aider

Le contexte actuel vous place dans une situation précaire et vous êtes dans le besoin? Si vous vivez des difficultés, la Ville souhaite vous rappeler l'existence du 211, un service centralisé d'information et de référence qui dirige rapidement les personnes y ayant recours vers des ressources communautaires qui peuvent leur venir en aide. Des services gouvernementaux à l'action communautaire, des aînés à la santé et aux communautés culturelles, de l'alimentation à l'assistance matérielle et au logement, de la jeunesse à la famille, de l'itinérance à l'éducation et à l'emploi, pratiquement tous les secteurs d'activités sont représentés.

Accessible 7 jours/semaine

Gratuit et confidentiel, le 211 est opérationnel et accessible aux citoyens des six municipalités du territoire. Les résidents de Repentigny, L'Assomption, Charlemagne, L'Épiphanie et Saint-Sulpice peuvent en bénéficier en composant le 2-1-1, 7 jours par semaine, de 8 h à 18 h, incluant les jours fériés. Si vous communiquez avec le 211, un conseiller vous dirigera vers l'un des 110 organismes sociocommunautaires que compte la MRC

de L'Assomption ou, au besoin, vers l'une des ressources de Lanaudière ou de la grande région métropolitaine.

Un répertoire en ligne est également disponible en tout temps au 211qc.ca. Il s'agit d'un site web bilingue, adaptatif et multiplateforme qui regroupe toutes les informations relatives aux ressources répertoriées dans la MRC de L'Assomption. La position de l'utilisateur est géolocalisée de manière à le diriger vers l'organisme approprié le plus près.

Ligne Info-Social 811 (option 2)

En cas de situations difficiles ou de détresse, la ligne Info-Social 811 est également à votre disposition. Il s'agit d'un service de consultation téléphonique gratuit et confidentiel qui permet de joindre rapidement un professionnel en intervention psychosociale.

Le service est offert 24 heures par jour, 365 jours par année. En composant le 8-1-1 (option 2), un professionnel du service Info-Social 811 donne des conseils et peut répondre aux questions concernant le stress, l'anxiété, la dépression, et diriger les appelants vers les bonnes ressources.



Prévention des incendies

Changement d'heure, vérification des avertisseurs de fumée

C'est le 14 mars dernier que nous sommes passés à l'heure avancée. Les changements d'heure représentent de bons moments pour vérifier les piles de vos avertisseurs de fumée. L'avez-vous fait?

Pour un avertisseur de fumée conventionnel, remplacez simplement la pile, et ce, même si elle semble toujours fonctionnelle. Lorsque cela est fait, appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai afin de vérifier que l'avertisseur est bien fonctionnel.

Dans le cas d'un avertisseur de fumée avec pile au lithium, assurez-vous de son fonctionnement en appuyant quelques secondes sur le bouton d'essai.

Rappelons que chaque étage de votre résidence, incluant le sous-sol, doit être muni d'un avertisseur de fumée fonctionnel. En cas d'incendie, c'est ce qui vous permettra de sortir rapidement avant que la fumée ne se propage. De plus, un avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. S'il n'y a pas de date, ne prenez aucun risque et remplacez-le dès maintenant par un avertisseur de fumée à pile au lithium ou électrique avec une pile de secours intégrée.

**Pensez à l'avertisseur de monoxyde de carbone**

Si votre résidence est munie d'un garage attaché ou encore d'un appareil à combustion (bois, propane, gaz naturel, etc.), vous devez posséder un avertisseur de monoxyde de carbone fonctionnel. Il s'agit de la seule manière d'être alerté de la présence de monoxyde de carbone dans votre résidence, puisqu'il s'agit d'un gaz invisible, inodore, insipide et qui n'irrite ni les yeux ni les voies respiratoires.

L'avertisseur de monoxyde de carbone doit être installé près des chambres à coucher afin d'entendre l'alarme pendant votre sommeil.

Lors des changements d'heure, remplacez la pile de votre avertisseur de monoxyde de carbone et nettoyez délicatement le boîtier.

Ramenez votre cheminée

Maintenant que les grands froids de l'hiver sont derrière, pensez à procéder au ramonage de votre cheminée. Cette opération peut être effectuée par le propriétaire, le locataire

ou une entreprise spécialisée. Afin d'éliminer les traces de créosote et ainsi réduire les risques d'incendie, il est important de brosser la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate, de nettoyer chacune de ses composantes, de procéder à l'ajustement des pièces et de vérifier les distances de dégagement autour de l'appareil.

Nos outils

Restez informés

Que ce soit pour une urgence ou simplement pour vous informer sur l'actualité municipale, la Ville vous propose plusieurs outils de communication.

Notez que vos informations doivent être à jour dans nos systèmes, car les appels et les messages peuvent être envoyés par quartier.

SAM

SAM, ou service automatisé de messagerie, est le système d'appels utilisé **en cas d'urgence**, car il rejoint le plus grand nombre de citoyens. La majorité des Repentignois et des Repentignaises sont automatiquement inscrits à SAM, à l'exception des nouveaux arrivants, des propriétaires de cellulaires seulement (sans ligne fixe) et de ceux et celles ayant des numéros de téléphone confidentiels. Vous croyez ne pas être inscrits sur la liste d'appels? Inscrivez-vous en ligne : le lien se trouve sur la page d'accueil de notre site Internet dans la section *Liens rapides*.

**Hop**

Hop est un service de courriels et de messages textes utilisé principalement pour les interdictions de stationnement lors de la période hivernale et pour les collectes spéciales. Vous pouvez vous abonner à Hop sur notre site Internet dans la section *Liens rapides*.

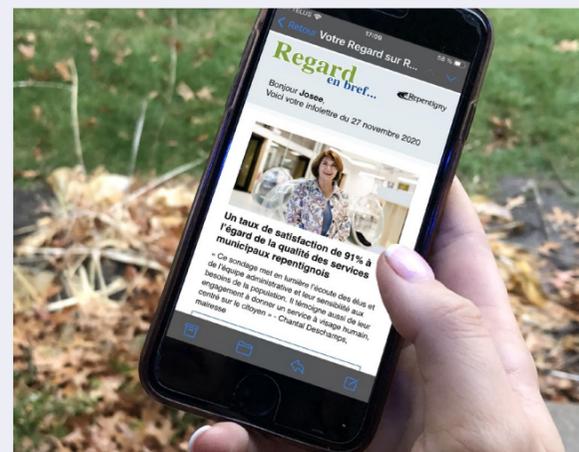
**Protection du voisinage**

Contribuez à la quiétude de votre quartier en adhérant gratuitement au programme de prévention Protection du voisinage Repentigny. Vous serez ainsi informé, par courriel, des délits ayant cours dans votre secteur en plus de bénéficier de plusieurs outils de prévention en matière de sécurité résidentielle. Inscrivez-vous au ville.repentigny.qc.ca/protection.

Regard en bref

Protection du voisinage
Repentigny

Pour ne rien manquer de l'actualité municipale, abonnez-vous à l'infolettre *Regard en bref*. Généralement envoyée chaque deux semaines, cette nouveauté de 2020 est la meilleure façon de rester informé des nouvelles de la Ville. Abonnez-vous en ligne en cliquant sur *Bulletin municipal* sur la page d'accueil.

**Regard sur Repentigny**

Votre *Regard sur Repentigny* imprimé est envoyé automatiquement à toutes les adresses postales de la municipalité. Le Regard imprimé est habituellement livré neuf fois par année. Aucune inscription n'est requise.

Infolettres culturelles

Le Centre d'art Diane-Dufresne et le Réseau des bibliothèques de Repentigny offrent des infolettres aux amateurs de culture. Vous pouvez vous abonner dans leur section respective sur le site Internet de la Ville.

Rampe de mise à l'eau au parc Saint-Laurent

Procurez-vous votre permis dès maintenant

La Ville tient à rappeler aux propriétaires d'embarcations nautiques que le permis d'utilisation de la rampe de mise à l'eau est obligatoire. Celui-ci donne droit à la descente de l'embarcation et à l'accès au stationnement du véhicule incluant la remorque.



Trois types de permis sont disponibles. Le permis saisonnier donne accès à la rampe de mise à l'eau en tout temps du 15 mai au 15 octobre. Le permis saisonnier 4 jours est vendu à moindre coût et donne accès aux installations durant les périodes moins achalandées, soit du lundi au jeudi inclusivement. Un permis journalier est également disponible pour les utilisateurs occasionnels.

Comment se procurer un permis

Nous avons adapté nos procédures au contexte de la pandémie et aux normes sanitaires et de distanciation en vigueur.

Permis saisonnier (4 ou 7 jours)

Demande par courriel :

Écrivez au loisirs@ville.repentigny.qc.ca en nous mentionnant le type de permis désiré (4 jours ou 7 jours).

En personne (sur rendez-vous seulement) :

À l'hôtel de ville de Repentigny, au 435 boulevard Iberville, au comptoir du Service des loisirs.

La prise de rendez-vous se fait au 450 470-3400 ou par courriel au loisirs@ville.repentigny.qc.ca.

Toutes les demandes de permis saisonnier doivent être accompagnées des documents suivants :

- Permis de conduire de la Société de l'assurance automobile du Québec ;
- Permis d'embarcation de plaisance, émis par Transports Canada (immatriculation du bateau).

Permis journalier

(réservé aux résidents repentinois)

Les personnes désirant se procurer un permis journalier peuvent en faire la demande au recreotourismerepentigny.com ou directement au parc Saint-Laurent, près de la rampe de mise à l'eau, les samedis et les dimanches du 15 mai au 15 octobre.



Tarifification

Dans le but de favoriser l'accès à ce service tout en privilégiant l'application du principe de l'utilisateur-payeur, une tarification a été mise en place. Les résidents utilisateurs doivent détenir un permis, saisonnier ou journalier, pour profiter de ces installations nautiques.

	Permis saisonnier 7 jours	Permis saisonnier 4 jours - lundi au jeudi seulement	Permis journalier
Résident	100 \$	60 \$	20 \$
Non-résident	500 \$	60 \$	-----

Brochure Loisirs Culture – Printemps 2021

Une nouvelle programmation à découvrir

La brochure Loisirs Culture – Printemps 2021 est maintenant disponible, en ligne seulement! Encore une fois, étant donné la situation exceptionnelle que nous vivons et qui évolue constamment, le format virtuel est privilégié. Consultez-la régulièrement pour avoir l'information à jour en fonction des développements de l'actualité.

Découvrez la nouvelle programmation en vue des inscriptions aux cours et activités aquatiques de la session printemps qui auront lieu très bientôt (pour les résidents seulement) :

Natation enfants et adolescents	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Cours privés à la session ■ Programme de formation ■ Activités offertes lors des congés scolaires 	À compter du 31 mars, 9 h.
Cours à la séance	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Conditionnement physique ■ Cours privés ■ Activités en « bulle familiale » 	Chaque mercredi, 9 h, dès le 31 mars.

Pour s'inscrire

Il est important d'avoir un compte Loisirs Culture à jour avant de procéder à l'inscription — qui s'effectuera en ligne ou par téléphone seulement — ainsi qu'une carte Citoyen valide pour bénéficier du tarif offert aux résidents. Pour tous les détails



concernant la programmation et les modalités d'inscription, visitez le ville.repentigny.qc.ca ou composez le 450 470-3440.

Report des inscriptions aux camps de jours

Afin de vous communiquer de l'information qui tient compte des plus récentes directives gouvernementales, tous les détails concernant les camps de jour offerts pendant la saison estivale seront disponibles dans la brochure Loisirs Culture de l'été, qui sera mise en ligne le 15 avril. Par conséquent, les inscriptions aux camps de jour ainsi qu'aux cours et activités de la session été — qui se déroulent normalement vers la fin mars — auront lieu vers la fin avril. Surveillez nos prochaines communications pour en savoir davantage.

Saines habitudes de vie

Embarquez dans le Mois TOUGO

Dynamique et soucieuse du bien-être de ses citoyens, Repentigny mettra en vedette, tout au long du mois d'avril, de saines habitudes de vie en publiant une diversité de contenus pour vous encourager à être physiquement plus actifs et à prendre soin de votre santé, tels des dossiers spéciaux, des concours, des activités et services offerts dans les installations municipales et bien plus encore. Demeurez à l'affût en suivant notre page Facebook!

«Aujourd'hui, bouger est plus que jamais un ingrédient essentiel de notre bien-être physique, mais également psychologique. Dans le contexte actuel de la pandémie, la pratique d'un sport est un remède efficace contre l'ennui. Elle permet de faire le plein d'énergie, de se changer les idées et de sortir de l'isolement. En participant à TOUGO (anciennement le Défi Santé), depuis déjà 11 ans, la Ville de Repentigny confirme année après année son engagement à travailler sans relâche pour améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens en favorisant les modes de vie physiquement actifs», indique Chantal Deschamps.

Des conférences pour vous motiver

Afin de vous aider à adopter de saines habitudes de vie, la Ville vous propose deux conférences virtuelles.



Bien manger : pour le meilleur et pour le plaisir

Le 20 avril, à 19 h, la nutritionniste Stéphanie Côté parlera de l'importance de l'alimentation pour avoir l'énergie nécessaire pour mordre dans la vie. Elle expliquera ce qu'est une alimentation santé et pas compliquée. Après tout, bien manger ne devrait pas être une corvée!

Adopter le vélo comme mode de déplacement

Le printemps arrive à grands pas! Cette année, pourquoi ne pas adopter le vélo comme mode de déplacement principal? Découvrez des trucs et conseils utiles pour la pratique du vélo en zone urbaine lors d'une conférence présentée par Vélo Québec, le 28 avril prochain à 19 h. Un expert expliquera les éléments clés pour pédaler en milieu urbain, comment bien s'équiper, puis quoi faire pour éviter le vol de votre équipement.

Une inscription est nécessaire pour participer à l'une ou l'autre de ces conférences gratuites. Tous les détails sont disponibles au ville.repentigny.qc.ca/calendrier/2021.

Prenez part au Rendez-vous actif TOUGO

Pour clore ce moment fort, les Repentinoises et les Repentinois sont invités à participer au Rendez-vous actif TOUGO, animé par l'équipe de Cardio Plein Air, le 2 mai prochain, à 10 h 30. Cet entraînement gratuit de 45 minutes sera présenté en direct de la page Facebook de TOUGO. Joignez-vous à des milliers de Québécois depuis votre salon!

Inscriptions en cours

Maison lézardées : programme d'aide financière 2021-2022

D'ici au 30 avril, les propriétaires d'une maison dont les fondations sont endommagées en raison de l'affaissement du sol argileux — ou maison lézardée — et désirant effectuer des travaux de stabilisation sont invités à s'inscrire au Programme Rénovation Québec (PRQ) de la Société d'habitation du Québec (SHQ), afin de bénéficier d'une aide financière.

La subvention accordée aux propriétaires correspondra aux deux tiers du coût des travaux à réaliser, et ce, jusqu'à concurrence de 20 000 \$. Une analyse sommaire des demandes sera effectuée à la fin de la période d'inscription afin de valider l'admissibilité des travaux au programme. Il est à noter qu'aucune subvention ne sera remise pour des travaux déjà effectués.

Pour se qualifier, les propriétaires auront à se conformer aux critères suivants : le bâtiment en question doit compter au moins une unité d'habitation et avoir une ou des lézardes

visibles ; la nature du sol doit être la cause de la problématique d'affaissement (sol argileux) ; un ingénieur doit recommander la manière de corriger la problématique par l'installation d'au moins un pieu ; enfin, les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur possédant une licence de la Régie du bâtiment du Québec.

Sélection des demandes

La Ville établira l'ordre de priorité d'analyse des demandes lors d'un tirage au sort effectué devant public en vidéoconférence, le 12 mai prochain. Elle communiquera ensuite avec les propriétaires retenus, selon l'ordre de priorité, afin de poursuivre les démarches d'inscription au programme. Les propriétaires dont la demande ne pourra être traitée cette année recevront un avis de la Ville dès qu'une nouvelle enveloppe budgétaire sera disponible.

Modalités d'inscription

Pour connaître les modalités du programme et vous inscrire, consultez le ville.repentigny.qc.ca/maisons-lezardees ou communiquez avec le Service d'urbanisme et de développement durable au 450 470-3840.



Installation d'une piscine, d'une plateforme ou d'un cabanon

Les permis en ligne, une solution pratique

Le temps doux et la fonte de la neige vous font rêver de chaleur et de baignade cet été? Si vous comptez installer une piscine ou toute autre structure pour profiter de la belle saison, n'oubliez pas de vous procurer les permis nécessaires auprès de la municipalité. Un conseil pour simplifier votre démarche : utilisez les services en ligne!

Que vous projetiez de faire installer une piscine creusée ou hors terre, une clôture pour sécuriser votre petit coin de

paradis ou un cabanon pour ranger vos jeux d'eau, les permis en ligne constituent une solution pratique, rapide et sécuritaire. Vous pourrez concrétiser vos projets en un clic, sans même vous déplacer.

Rendez-vous au ville.repentigny.qc.ca/permis pour sélectionner le permis requis, connaître la réglementation en vigueur et les documents à fournir, régler les frais nécessaires puis conclure la demande. Notez que le délai de traitement sera d'environ cinq jours ouvrables.



Stationnement de nuit

Fin de la période d'application du règlement sur le stationnement de nuit

À compter du 1^{er} avril et jusqu'à l'hiver prochain, le stationnement de nuit dans les rues sera permis sans restriction, à l'exception de la signalisation présente dans les rues.

En effet, la réglementation sur le stationnement de nuit s'applique du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année. Cette dernière vise à assurer un déneigement et un entretien sécuritaire et de qualité en minimisant la quantité de véhicules stationnés dans les rues lors des nuits d'opération.

En dehors de cette période, il est permis de se stationner en bordure de rue sur le territoire de Repentigny, de jour comme de nuit, lorsque la signalisation ne l'interdit pas. Une exception s'applique sur les voies cyclables identifiées avec du marquage au sol, où le stationnement est interdit du 15 avril au 15 octobre.

Un travail d'équipe

Après un hiver des plus particuliers, nous remercions l'ensemble des citoyens pour leur collaboration de tous les instants en ce qui a trait aux opérations d'entretien hivernal. En général, la réglementation sur le stationnement de nuit a été respectée et de bonnes habitudes hivernales ont été adoptées. L'arrivée du printemps marque également la fin d'une longue saison pour nos équipes d'entretien qui, encore cet hiver, n'ont ménagé aucun effort afin de rendre nos rues accessibles et sécuritaires. Merci pour votre excellent travail d'équipe!



Après la neige et le gel, le nettoyage des rues

Avec l'arrivée du beau temps, nos équipes entameront prochainement le nettoyage des rues sur le territoire. Prenez note que cette opération ne débutera que lorsque les températures seront clémentes de jour comme de nuit, c'est-à-dire quand nous n'observerons plus de gel et que les amoncellements de neige situés en bordure des rues auront fondu.

Afin d'assurer un nettoyage de qualité et de faciliter le travail de nos équipes, assurez-vous de placer vos contenants de collecte et, si cela s'applique, votre panier de basket-ball à l'intérieur de votre entrée. De plus, veuillez ne pas balayer les déchets de votre terrain (feuilles, gazon, pierres, etc.) dans la rue, car ces petits amoncellements sont très difficiles à ramasser par nos balais et risquent d'endommager la machinerie. Vous devez plutôt vous en départir par le biais de la collecte des déchets en raison de la présence de pierres dans le mélange des matières.

Dates à retenir

Horaire des écoparcs

Les citoyens de Repentigny ont accès gratuitement à deux écoparcs : l'écoparc de Repentigny (336, rue Charles-Marchand, Repentigny) et l'écoparc de la MRC de L'Assomption (134, chemin des Commissaires, L'Assomption).

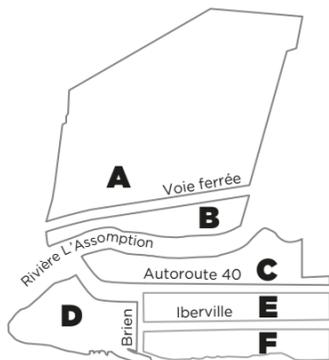
Les écoparcs vous permettent de vous départir de matières qui ne sont pas acceptées lors de la collecte des déchets et qui peuvent être valorisées, telles que les résidus domestiques dangereux, les produits électroniques, les produits de construction, de rénovation et de démolition, les surplus de matières recyclables ainsi que les résidus verts. Pour connaître la liste exhaustive des matières acceptées et refusées, visitez notre site Internet, section Vie citoyenne/Collectes et écoparcs.

Horaire des écoparcs		
Jours	Repentigny	MRC de L'Assomption
1 ^{er} avril à la fête du Travail		
Lundi et mardi	Fermé	11 h à 17 h
Mercredi	12 h à 16 h 30	11 h à 17 h
Jeudi	Fermé	11 h à 17 h
Vendredi	12 h à 16 h 30	10 h à 17 h
Samedi et dimanche	9 h à 16 h 30	9 h à 17 h
Jours fériés	9 h à 16 h 30	9 h à 17 h

Collecte des matières organiques — surplus acceptés

Secteurs A/B : 27 avril et 25 mai
Secteurs C/D/E/F : 28 avril et 26 mai

Juste à temps pour le nettoyage de votre terrain! Ces collectes sont offertes au printemps et à l'automne afin de pallier les périodes où les résidus verts sont produits en plus grande quantité. Les surplus sont acceptés en quantité illimitée.



Pour connaître toutes les dates des collectes de matières organiques avec surplus acceptés, repérez le bac brun accompagné d'un « + » dans le calendrier des collectes disponible sur notre site Web.

Entrée en vigueur des restrictions d'arrosage

Conformément au règlement 252 concernant l'eau potable, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre, l'arrosage des pelouses doit se faire selon l'horaire suivant :

	Numéros civiques pairs		Numéros civiques impairs	
	Arrosage manuel	Système d'irrigation (sous-terrain)	Arrosage manuel	Système d'irrigation (sous-terrain)
Jours pairs	6 h à 8 h 19 h à 20 h	4 h à 6 h		
Jours impairs			6 h à 8 h 19 h à 20 h	4 h à 6 h

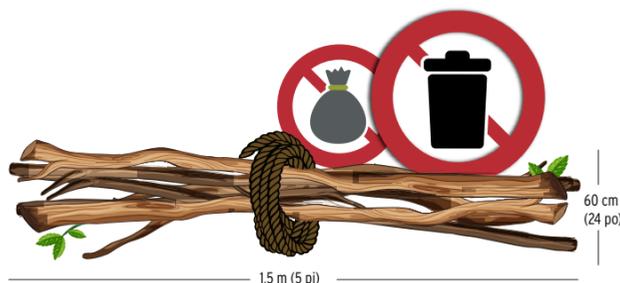
Le 31^e jour des mois de mai, juillet et août, il est strictement interdit d'arroser, que votre numéro soit pair ou impair, et ce, pour l'ensemble du territoire.

À noter que quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible d'une amende.

Collecte des branches

Secteurs A/B : 5 mai | Secteur C/D : 3 mai | Secteurs E/F : 4 mai

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.



▲ Contenants acceptés lors des collectes des matières organiques.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 13 avril 2021, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henault@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne 450 657-4877

Centre récréatif 450 657-8988

Commentaires et requêtes 450 470-3140

Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661

Cour municipale 450 470-3500

Ordre du jour 450 470-3141

Transport - horaires 1 877 492-6111

Travaux publics 450 470-3800

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Impression : **Communications Hueneye Inc.**
Distribution : **Postes Canada**
Tirage : **35 900 exemplaires**

Application de pesticides sur les terrains privés

Demandez votre permis dès maintenant

Le printemps est à nos portes et nous avons hâte de profiter pleinement de notre terrain! Afin de vous aider à mieux planifier l'entretien de vos espaces verts, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit, sur le territoire de Repentigny, de procéder ou de laisser procéder à l'application extérieure de pesticides de synthèse, sauf dans certains cas d'exception, par exemple les pesticides à faible impact et les biopesticides.

Cela s'inscrit dans le cadre du règlement municipal n°515 régissant l'utilisation extérieure des pesticides et a pour objectif de protéger la santé de la population et de son environnement.

Comment choisir son entrepreneur

La réglementation municipale oblige désormais les entrepreneurs qui utilisent des engrais et des pesticides sur le territoire à posséder un certificat d'enregistrement annuel et une vignette d'identification sur chacun de leur véhicule. Il est de la responsabilité du propriétaire, ou de l'occupant de l'immeuble, de s'assurer que l'entrepreneur détient les autorisations nécessaires avant de faire appel à ses services. La liste des entrepreneurs certifiés est disponible sur notre site Internet. Celle-ci est mise à jour quotidiennement.

Obtention d'un permis temporaire d'application

Toute personne désirant procéder à l'application d'un pesticide autre qu'un pesticide à faible impact doit obtenir le **permis temporaire** d'application prévu à cette fin. Pour ce faire, le demandeur doit remplir le formulaire en ligne, disponible au ville.repentigny.qc.ca/vie-citoyenne/reglements/pesticides, et l'acheminer à pesticides@ville.repentigny.qc.ca. Le permis est gratuit. Il faut prévoir un délai approximatif de traitement de cinq jours ouvrables.

